

Debout, épisode 1 : Prendre naissance

— Savez-vous comment débute un mouvement de lutte ? A quel moment un collectif se crée ? Quand est-ce que les opprimés décident qu'il en est assez ? C'est ce que Frédérique Mingant et Delphine Battour tentent de déchiffrer avec la saga Debout.

Des luttes ouvrières à la question des violences faites aux femmes en passant par la loi Veil, les années 70 regroupent une multitude de soulèvements féministes. Près d'un siècle après les premières occurrences du mot « féminisme », des groupes et mouvements **revendiquent désormais ce mot comme une arme pacifique, invitant le pouvoir en place à considérer la femme comme un être aussi respectable que l'homme.**

Cette époque représente un tournant juridique pour la femme. En effet, avec des textes comme la loi n°70-459 de 1970 relative à l'autorité parentale reconnaissant l'autorité de la mère comme celle du père ainsi que la loi n° 72-1143 de 1972 posant le principe d'égalité de rémunération, les droits des femmes

avancent enfin. La création du MLF, Mouvement de Libération des Femmes, en 1970 participe grandement à cette action collective engageant cette mouvance juridique. Leur première action se déroule en août 1970, sur la tombe du Soldat inconnu. Neuf femmes y ont déposé une gerbe, sur celle-ci étant notée : **« Il y a plus inconnue que le Soldat inconnu : sa femme »**. Cette époque, regroupant une grande majorité des avancées en termes de droits féminins, a poussé nos metteuses en scène à faire des années 70 le cœur de leur spectacle.

Ce spectacle naît en juin 2022 dans l'esprit de Frédérique Mingant, avec une idée fondamentale : parler de la diversité des luttes féministes des années 70 sans pour autant se concen-

trer sur une seule. Cette période, décrite par Frédérique comme **« une période de bouillonnement militant »**, se base sur un esprit de collectivité. Il était donc évident pour elle de co-diriger ce projet afin d'y apporter une diversité dans la mise en scène. Delphine Battour rejoint alors le projet. Tout en restant dans cette vision collective, les deux metteuses en scène ont commandé huit textes de huit autrices différentes autour de huit mouvements différents. Bien que celles-ci eurent des directives à respecter, comme le nombre de personnages, la durée du texte ainsi que le sujet leur étant attribué, leur liberté de création fut totale. Frédérique exprime une volonté de laisser libre cours à leur inspiration en raison de la vastité des sujets : le viol et les violences faites aux femmes, la

question de l'avortement... Selon elle, avoir une plurivocité était nécessaire afin de traiter des sujets sensibles comme ceux-là. En effet, les récits possibles sont immenses et ne peuvent se limiter à des versions uniques. Cette plurivocité permet alors de partager des visions différentes permettant à une multitude de personnalités et de vécus de s'y identifier.

Ce spectacle s'est donc **créé de manière totalement collective**. Frédérique Mingant exprime avoir eu besoin de changement de processus de création. En effet, après avoir travaillé de manière classique pendant 25 ans, la vision d'une auteur.ice en créateur.ice unique perdait en créativité. Un manque de pluralité de visions, d'opinions et de

propositions se faisait sentir. C'est donc avec Debout ! qu'elle décide de réinventer sa manière de faire du théâtre en collaborant aussi bien dans sa mise en scène que dans l'écriture des textes pour former un chœur.

Le premier opus se concentre sur les commencements de ces luttes. Frédérique voit ces luttes comme des recommencements. Après Olympe de Gouges en 1789, le mouvement des suffragettes en 1890 et l'acquisition du droit de vote en 1945, les luttes féministes de 1970 continuent ce que les femmes avant elles ont commencé. **Ces luttes prennent la forme de vagues, elles montent puis disparaissent.** Certaines laissent des traces sur leurs passages tandis que d'autres passent inaperçues.

Avec les textes de Catherine Benhamou, Mardi et Mariette Navarro, le premier épisode traitera de la prise de conscience de soi-même à travers un avortement clandestin, la découverte de la sororité par une jeune lesbienne et du surgissement de la question du viol dans une fête lycéenne. Le premier épisode sera représenté au Tambour, à l'université Rennes 2, **le jeudi 24 septembre à 20h**. Le spectacle est gratuit pour les étudiants et propose des tarifs entre 12€ et 3€. Prenez votre place tant qu'il est encore temps !

■ Raphaël Giraud

Cet article a été rédigé suite à un échange avec Frédérique Mingant, en la remerciant pour avoir pris le temps de nous répondre.

